

Préserver le pouvoir d'achat : des aides pour les Véliziens

AKTUALITÄT

VERFAHREN

Freitag, 28. oktober 2022

Préserver le pouvoir d'achat : des aides pour les Véliziens

La crise sanitaire et énergétique a un impact sur notre quotidien. La Ville vous accompagne avec des solutions pour chaque situation. Des plus jeunes aux aînés, découvrez les dispositifs proposés par la commune.



L'allocation d'aide à l'emploi d'une assistante maternelle *

- Destinée aux familles véliziennes
- Participation de la commune correspondant à la différence entre le tarif appliqué en crèche municipale et celui d'une assistante maternelle agréée libre
- Contribution financière calculée en fonction du contrat, des ressources des parents, du nombre d'enfants à charge et des aides perçues (employeurs, CAF)

En savoir + petiteenfance@velizy-villacoublay.fr

Le chèque soutien scolaire*

- Participation financière des cours particuliers à domicile ou dans une structure agréée
- Destiné aux élèves, du CM1 à la terminale, dont les parents résident à Vélizy-Villacoublay
- Chaque enfant d'une famille peut en bénéficier

- Le montant est calculé selon votre quotient familial

Le transport scolaire

- Pour les jeunes voliziens non boursiers de la 6e au baccalauréat
- 50% du coût de la carte Optile
- 100% de participation pour la carte Imagine'R scolaire

Le coupon associatif

- Ouvert à tous les Voliziens de moins 18 ans
- Aide financière de 25 % sur les frais d'inscription à une 2e activité dans une association volizienne

En savoir + : Volizy Associations 01 84 73 06 90

Le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

- Prise en charge de 65% du coût de la formation
- Contrepartie : 60h citoyennes**

En savoir + : service Jeunesse 01 34 58 12 29

Le permis

- Destiné aux jeunes de 16-25 ans
- Aide financière de la commune pour passer le permis
- Voiture 500% : en contrepartie de 35h citoyennes**
- Conduite accompagnée : 430% contre 30h citoyennes**
- Moto : 215% contre 15h citoyennes**
- Scooter : prix négocié pour la formation à 53%

En savoir + : service Jeunesse 01 34 58 12 29

** Contribution citoyenne sous format d'heures au sein du service Jeunesse ou dans l'un des services de la mairie

La mutuelle volizienne

- Complémentaire santé de qualité à prix compétitifs
- Une offre pour tous les Voliziens et une offre étudiante (jusqu'à 28 ans)
- Sept niveaux de couverture possibles
- Aide à la souscription par le CCAS, sur évaluation d'un travailleur social

En savoir + : permanence adhésions en mairie, rdv au 0809 54 6000 (numéro gratuit)

Le pass Navigo, Liberté +

- Destiné aux personnes de plus de 62 ans à la retraite
- Remboursement jusqu'à 6 mois sur le montant de l'abonnement (soit 225,60 € maximum)
- Sous conditions de ressources

En savoir + : CCAS

L'aide à l'énergie

- Aide financière de 165%
- Destinée aux personnes non imposables de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap

En savoir + : CCAS

Bon à savoir :

Le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place un ensemble de dispositifs pour assister financièrement les Voliziens ayant de faibles revenus ou

rencontrant des difficultés ponctuelles.

En cas de besoin, contactez le CCAS au 01 34 58 50 01 ou prenez rendez-vous avec un travailleur social en ligne*.

*Démarche réalisable sur le portail famille : www.espace-citoyens.net/velizy-villacoublay